

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 28

**MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION
DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	11
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	13
2.1.	PROGRAMME 361: LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	17
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	19
2.2.	PROGRAMME 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	26
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	28
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	31
2.3.	PROGRAMME 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	39
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	40
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	41
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	41
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	43
2.4.	PROGRAMME 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	50

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	51
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	52
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	54
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	66
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	67
3.2.	LEÇONS APPRISES	68
3.3.	PERSPECTIVES	68

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Vision du Cameroun, à l'horizon 2035 s'est fixé comme objectif «un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Ainsi, la vision du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable se résume en "**un Cameroun émergent dans un environnement sain**".

Pour ce faire, la contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est d'assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, dans une perspective de développement durable. A cet effet, les axes stratégiques retenus dans le sous-secteur sont :

- L'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;
- La préservation des ressources naturelles;
- La gestion des pollutions et des nuisances;
- L'amélioration de la gouvernance et la gestion stratégique du sous-secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les priorités sus-évoquées suggèrent une délimitation précise des compétences du ministère, suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Ainsi, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

A ce titre, il est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en œuvre en liaison avec le Ministère des relations Extérieures ;

de la mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ».

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Le DSCE a identifié le capital naturel (eau, sol, végétation, faune) comme l'un des principaux supports du développement de la production primaire, et a inscrit la gestion durable des ressources naturelles au rang des priorités de la décennale 2010-2020.

Pour le Programme 361 « Lutte contre la désertification et les changements climatiques », il est question d'ici 2018, d'augmenter la superficie des terres restaurées de 26.000 ha à 30.2500 ha, d'assurer la mise en œuvre des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, notamment en finalisant la stratégie nationale REDD+ et en démarrant sa mise en œuvre, en poursuivant l'élaboration du Document de Programme de Réduction des Emissions (ERPD), en assurant la mise en œuvre effective des missions de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et en poursuivant la mise œuvre du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC).

A cet effet, le MINEPDED a poursuivi les efforts de restauration des terres dégradées, de lutte contre les changements climatiques, et de renforcement du monitoring environnemental.

Ainsi, **dans le cadre de la lutte contre la désertification**, notamment du Projet Sahel Vert, 10 nouveaux sites de 250 ha chacun, soit au total 2500 ha ont été reboisés et mis en défens dans l'Extrême-Nord pour l'exercice 2016. De même, dix (10) forages ont été construits dans les dix sites choisis. Pour la sécurisation des dix sites, Les mises en défens ont été effectuées ainsi que le recrutement de 30 gardiens dont trois gardiens par site.

A ceci s'ajoute l'activité de stabilisation de 40 km des berges dans le cadre de l'aménagement du Bassin Versant de la Bénoué prévue pour 2016 (en cours).

Dans le cadre de la lutte contre les Changements Climatiques :

-la mise en œuvre du mécanisme REDD+ a été poursuivie notamment par : l'élaboration de la charte graphique du REDD+, la formation des chefs services régionaux de l'Information, Sensibilisation et Documentation (ISD) du MINEPDED sur la REDD+, la concertation avec les administrations sectorielles dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, le développement d'un plan média pour la REDD+. Nous notons aussi la création et mise en place d'un site web pour la REDD+, l'élaboration et ventilation de deux éditions du bulletin d'information, l'élaboration d'une plaquette d'information sur la REDD+ (en français et en anglais), la sensibilisation des Peuples Autochtones sur la REDD+, la consultation des populations sur les moteurs de la déforestation et la dégradation des forêts dans la zone à pluviométrie monomodale et bimodale, l'élaboration d'un plan de consultation des populations

sur la REDD+. La concertation sur l'arrangement institutionnel du MNV au Cameroun, le renforcement des capacités des cadres du Secrétariat Technique, MINEPDED et MINFOF sur le SIG, l'élaboration du document Lignes Directrices du MNV, la production des cartes historiques du couvert forestier pour les périodes 2000-2005 et 2010-2015, la création d'une task force MNV, le recensement et caractérisation des initiatives à potentiel REDD+ : leçons apprises pour la stratégie nationale REDD+, analyse des mécanismes existants de gestion de conflit et de partage de bénéfice dans la gestion des ressources naturelles sont toujours des activités menées en 2016 dans le Cadre de la lutte contre les Changements Climatiques. L'élaboration et validation du canevas des Notes d'Idées de Projet (NIP) REDD+ au Cameroun, la proposition des options stratégiques REDD+ pour le Cameroun, le lancement de l'étude sur l'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique (EESS/SESA), le recrutement du consultant pour l'élaboration du Plan d'Investissement Forestier (PIF), la sensibilisation et consultation des parties prenantes sur le programme ER-PIN (à Ebolowa, Sangmelima, Mbalmayo, Ambam, Abong-bang, Akonolinga), la validation du document ER-PIN, la sensibilisation des populations sur la Seconde Communication Nationale sur les Changements Climatiques (deux atelier regroupant les participants du Littoral, Nord Ouest, Ouest, Sud Ouest, Centre, Est et Sud) et la révision de la Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN) sont d'autres activités menées en 2016 dans ce cadre.

Dans le domaine de la résilience et de l'adaptation des populations aux effets du changement climatique (REPECC), quatre (04) modules de formation à la manipulation de la Base de Données sur la résilience climatique ont été élaborés; cinq (05) microprogrammes en six (06) langues locales sur les bonnes pratiques agrosylvopastorales et la gestion des inondations et la sécheresse produits ; 25 fiches techniques des bonnes pratiques agrosylvopastorales ont été développées ; une stratégie de vulgarisation des fiches techniques des bonnes pratiques agrosylvopastorales élaborée ; une stratégie de vulgarisation des fiches techniques des bonnes pratiques agrosylvopastorales. 14 gestionnaires des volontaires, 16 Responsables des Radios Communautaires et nationales, 05 Responsables des Centres d'Ecoute, d'Orientation, des Conseils et d'Accompagnement CEOCA et 140 Responsables des Organisations des Producteurs ont été formés en techniques de conservation des sols, de bonnes pratiques de gestion de l'eau, en gestion des risques de catastrophes, en outils de mobilisation des ressources financières et volontariat ; 05 Compostières réalisées dans cinq Communes cibles ; 140 responsables des Organisations des Producteurs formés sur la fabrication du compost ; 31 Organisations des Producteurs ont été appuyées en petits matériels de production (38 sacs de semences améliorés riz R 46, pulvérisateur, 02 charrues + ânes, un corps butteur, charrue + cheval, 04 chars, 01 corps sarcler et une motopompe etc.), de transport (brouettes, pousses-pousses) et de transformation (machine à extraction et grandes marmites) . Au moins trois bonnes pratiques de résilience ont été renforcées dans les Communes cibles (Moulvoudaye, Touloum, Maga, Darak, Kousseri, Lagdo et Pitoa) du REPECC.

En outre, pour ce qui est de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC), l'étude sur l'état des lieux des sources d'informations en vue de la mise en place

d'une plateforme multi acteurs d'échanges sur les données climatiques a été réalisée et validée; l'étude pour la définition des formats et protocoles de collecte des données climatologiques a été également réalisée et validée; les projets de textes organiques de l'ONACC (Organigramme, Règlement Intérieur, Statut et Référentiel de Compétence) ont été élaborés; une session du Conseil d'Orientation de l'ONACC a été organisée le 14 septembre 2016 ; un manuel de collaboration technique et opérationnelle entre l'ONACC et les autres acteurs clés dans le domaine des changements climatiques a été élaboré et validé; un logiciel de gestion comptable et de la paie (EPASOFT) a été acquis; les locaux du siège de l'ONACC ont été aménagés et le loyer payé; deux (02) véhicules pick-up ont été acquis ainsi que le matériel, les mobiliers et certains équipements utiles pour le fonctionnement de l'ONACC.

L'ensemble de ces réalisations a permis de situer les taux moyens d'exécution technique et financière du programme 361 autour de 67% et 85% respectivement. Ces taux s'expliquent par le faible financement pour la mise en œuvre des actions (surtout l'action 03 relative au renforcement du monitoring environnemental).

Pour le programme 362 intitulé « Gestion Durable de la Biodiversité », outre l'élaboration de la stratégie nationale du Développement Durable, la mise à niveau du Système d'Information sur la Biodiversité (SIB) du Cameroun, le renforcement des capacités de l'administrateur des bases de données du CHM du Cameroun au Maroc et la mise à jour de la liste des espèces envahissantes, il s'est agi de renforcer les Evaluations Environnementales (EE), de tenir régulièrement les sessions du CIE et d'accompagner les grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels. Citons à cet effet, entre autres, la tenue de dix-neuf (19) sessions de Comité Interministériel de l'Environnement (CIE), l'examen par le Comité scientifique et technique de trois cent cinquante-six (356) termes de référence, l'examen par le CIE de cent cinquante un (151) rapports d'évaluations environnementales (EIES et AES), l'organisation de vingt-trois (23) audiences publiques, la délivrance de cent cinquante un (151) certificats de conformité environnementale.

Concernant l'arrêté créant les comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES (CDSPGES), le processus d'opérationnalisation est en cours avec déjà un (01) CDSPGES constaté par décision du MINEPDED. La sensibilisation environnementale a été renforcée avec l'appui matériel et financier puis l'encadrement constant des Clubs des Amis de la Nature (CAN) dans les établissements scolaires et universitaires, en attendant la mise en œuvre effective du Programme National de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement (PNSEE) validé en 2014. La mise en œuvre de la stratégie nationale sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage Juste et Equitable des avantages y découlant (APA) s'est poursuivie. La contribution à la mise en œuvre du Système de Vérification de Légalité de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV)/FLEGT par la délivrance de l'Attestation de Respect des Obligations Environnementales aux exploitants forestiers qui en expriment le besoin.

Dans la zone côtière, les efforts de restauration de la mangrove ont été poursuivis au courant de l'année 2016. Environ 1 ha de mangrove a été reboisé avec environ 2 000 plants de palétuviers produits en pépinière et transplantés par le MINEPDED et l'un de ses partenaires

dans la localité de Mouanko.

Pour la préservation de la santé des cours et plans d'eau, le MINEPDED a poursuivi la mise en œuvre du projet de lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes à travers les compétences transférées aux communes. Les activités pour 2016 ont consisté en la restauration des sites et la valorisation de la Jacinthe d'eau et d'autres espèces aquatiques envahissantes dans les Communes de Douala IV et V (Département du Wouri, Région du Littoral), de FIKO (département du Mounjo, Région du Littoral), de Lagdo (Département de la Bénoué, Région du Nord) et de Mbalmayo (Département du Nyong et So'o, Région du Centre). S'agissant du programme 363 intitulé « Lutte contre les Pollutions, Nuisances et Substances Chimiques nocives et/ou dangereuses », les activités ci – après ont été réalisées :

- réalisation des missions conjointes de contrôle et d'inspections environnementaux au sein de 3708 établissements classés ;
- L'élaboration d'une norme relative à la protection des sources de captage d'eau en milieu non forestier et d'un projet de décret
- La production du rapport de l'étude sur la faisabilité du programme national de gestion des déchets ;
- La formation de seize (16) enquêteurs sur l'évaluation environnementale rapide (REA) des sites contaminés par les pesticides et de cent cinquante (150) techniciens de froid et climatisation dans quatre établissements d'enseignement technique sur les équipements contenant les SAO ;
- La délivrance de cent soixante sept (167) Permis Environnementaux ;
- La saisie de 177,131 tonnes d'emballage plastiques interdits destinés au recyclage ;
- Le recouvrement de soixante huit millions (68 000 000) francs CFA d'amendes et la perception de vingt huit millions trois cent quarante deux mille (28 342 000) FCFA issus de la répression des contrevenants dans le cadre de la lutte contre les emballages plastiques non conformes ;
- L'appui technique et financier des comités régionaux, départementaux et des unités opérationnelles de lutte contre les déchets plastiques ;

En ce qui concerne le programme 364 « Gouvernance et appui institutionnel du sous – secteur environnement, protection de la nature et développement durable », on note la tenue de la Cérémonie de présentation des Vœux et de la Conférence Annuelle des Services Centraux et déconcentrés de l'an 2016 au MINEPDED, la poursuite de la construction des délégations Régionales du Nord et des délégations départementales du Mayo –Tsanaga et du Haut Nyong, l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux et déconcentrés.

Par ailleurs, le MINEPDED a poursuivi la mise en œuvre de son plan de formation et a élaboré les différents documents de planification issus de la Chaîne PPBS. Depuis l'année 2016, Le contrôle de Gestion est fonctionnel au MINEPDED avec la désignation des Contrôleurs de Gestion des différents Programmes et leurs implications effectives dans le suivi des programmes. Le dialogue de gestion est effectif bien que celui – ci tarde à rentrer dans les mœurs du Personnel du MINEPDED.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

Certains faits majeurs ont marqué l'année 2016, entre autres :

- L'insécurité dans une partie de l'Extrême-Nord qui a eu pour impact l'augmentation des coûts des opérations à mener dans le cadre de l'Opération sahel vert, et du programme de Résilience des Populations aux Effets néfastes du Changement Climatique(REPECC) dans les Communes de Kousséri et de Darak ;
- La mise en œuvre effective des missions de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) ;
- Le recrutement du personnel complémentaire au Secrétariat Technique REDD+.
- La poursuite des travaux de construction du Port en eau profonde de Kribi qui ont entraîné l'augmentation de la population de Kribi et ses environs et par ricochet des pressions sur les ressources des mangroves, les pollutions et l'érosion côtière ... ;
- La poursuite des campagnes de sensibilisation et de la répression contre l'utilisation des emballages plastiques non conformes ;
- Le renforcement de capacité des Chefs de Services des Affaires Générales et de certains responsables des services centraux sur les techniques et méthodes de la Chaîne PPBS ;
- Le non approvisionnement des fonds pour la mise en œuvre du PNSEE par le MINEPDED et la lenteur des administrations sectoriels, parties prenantes (exception faite par 2 administrations) dans le processus de sa mise en œuvre ;
- la validation et diffusion de quelques copies du manuel de procédures de délivrance de l'attestation de respect des obligations environnementales (AROE) et du guide associé dans les cinq régions forestières du Cameroun ;
- le renforcement des capacités des personnels des services centraux et déconcentrés du MINEPDED impliqués dans le processus de traitement des dossiers de demande d'AROE ainsi quelques entreprises privées sur le manuel de procédures de délivrance d'AROE ;
- la signature de deux arrêtés dont l'un fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ou à une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) et l'autre définissant le canevas type des termes de référence et le contenu de la Notice d'Impact Environnementale (NIE) ;
- la signature d'une décision fixant les modalités de délivrance des AROE dans le cadre du régime d'autorisation FLEGT ;
- la signature d'une décision constatant la composition du Comité Départemental de Suivi de la mise en œuvre des PGES du Dja et Lobo ;
- l'élaboration et diffusion de la brochure d'information sur la Notice d'Impact Environnementale (NIE) suivies de la tenue des ateliers d'information des personnels des services déconcentrés du MINEPDED et les Collectivités Territoriales Décentralisées des régions du Centre, Extrême-Nord et de l'Est ;
- Le Gouvernement du Cameroun n'ayant pas assuré le co - financement du projet OVM/EEE à la hauteur de ses engagements, a l'instar du bailleur de fonds FEM, toutes les activités n'ont pas pu être réalisées ; aussi le Gouvernement a demandé et obtenu la prorogation de la

fin du financement du FEM pour juin 2017 au lieu de décembre 2016.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 361

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Responsable du programme

WASSOUNI
Directeur de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le DSCE a identifié le capital naturel (eau, sol, végétation, faune) comme l'un des principaux supports du développement de la production primaire, et a inscrit la préservation des ressources naturelles au rang des priorités de la décennale 2015 - 2020. Ce programme qui a trois actions (Promotion et restauration de la nature, Lutte contre les changements climatiques et Renforcement du Monitoring Environnemental) visera sur la période 2015-2019, à augmenter la superficie des terres restaurées de 22 500 ha à 33 500ha, à assurer la mise en œuvre des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, par l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et l'implémentation du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC).

OBJECTIF	Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, l'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en œuvre du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC)
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	2.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)
	Unité de mesure	ha
	Valeur de référence:	16200.0
	Année de référence:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	26000.0
	Année cible:	2016
	Action 01: PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE Action 02: LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Action 03: RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 779 500 000	CP 2 779 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WASSOUNI, Directeur de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les perturbations observées au niveau des performances des secteurs phares de l'économie du Cameroun, notamment l'énergie, les transports, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les forêts sont fortement liés aux facteurs climatiques. En effet, la forte variabilité de la pluviométrie et l'élévation des températures ont eu des incidences ces deux dernières décennies sur les secteurs productifs et sur l'avancée de la désertification. De même, les terres se sont considérablement dégradées, le calendrier agricole a été perturbé par les changements climatiques et les barrages de retenue et de production hydroélectrique ont connu une baisse du niveau de leurs eaux suite à la diminution des précipitations et à l'ensablement. La zone du

littoral, a été victime des inondations et d'érosion côtière suite à l'augmentation du niveau de la mer. Les secteurs du logement, du tourisme et du transport subissent des pertes dues à la dégradation de ces écosystèmes côtiers.

Face à ces impacts des changements climatiques et de la désertification sur les secteurs économiques, sociaux et environnementaux, le Chef de l'Etat a anticipé d'une part en instruisant le MINEPDED à mettre sur pied l'opération sahel vert et d'autre part, en créant l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et en nommant les responsables pour son opérationnalisation. A ceci, s'ajoute la mise en œuvre des missions de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) qui est effective. Dans cette perspective, le MINEPDED dans le cadre de la stratégie de son programme de lutte contre la désertification et les changements climatiques a envisagé pour la période 2016 - 2018:

- de poursuivre l'opération «sahel vert»;
- de poursuivre l'aménagement du bassin versant de la Bénoué ;
- de vulgariser la Seconde Communication Nationale sur les changements climatiques ;
- d'élaborer la Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques ;
- de finaliser et valider la stratégie nationale REDD+;
- de mettre en place un système de Monitoring / Mesure, Notification et Vérification (MNV) lié au REDD+;
- d'élaborer le document du programme de réduction des émissions (ERPD) ;
- d'élaborer le premier rapport biennal sur les Changements Climatiques ;
- de poursuivre le programme d'amélioration de la résilience des populations aux effets du changement climatique (REPECC);
 - de mettre en œuvre les projets issus des Contributions déterminées au niveau National (CDN) ;
 - de mettre en œuvre le Plan d'Investissement Forestier (PIF) ;
 - de mettre en œuvre le Plan National d'Investissement pour l'Adaptation aux Changements Climatiques ;
- de mettre en place un système de monitoring environnemental afin de produire tous les deux ans un rapport sur l'état de l'environnement tel que prévu par la loi cadre de 1996 ;
 - de poursuivre la mise en œuvre des activités de l'ONACC notamment à travers entre autres:
 - l'analyse de l'évolution et de la projection des paramètres climatiques dans deux zones agro-écologiques du Cameroun (ZAE) ;
 - l'élaboration des bilans climatiques aux échelles mensuels, saisonniers et annuels applicables dans les Secteurs d'activité socio- économiques ;
 - l'élaboration de la procédure de recrutement à l'ONACC ;
 - la tenue des sessions du Conseil d'Orientation de l'ONACC ;
 - la recherche des financements extérieurs à travers l'élaboration des projets ;
 - l'organisation d'un voyage d'étude à l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique 'ONERC en France ;

- le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités de l'ONACC ;
- la participation à la mise à jour et validation du Plan d'Actions du Cadre National des Services Climatologiques au Cameroun ;
- le développement des réseautages avec les partenaires.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	26 000 ha	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	67%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 713 331 733	CP 2 713 331 733
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 66 168 267	Ecart CP 66 168 267
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 386 969 830	CP 1 386 969 830
TAUX DE CONSOMMATION	49,89 %	49,89 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	En raison du faible financement pour la mise en œuvre des actions (surtout l'action 03 relative au renforcement du monitoring environnemental), des difficultés à capter les FINEX à cause des procédures fastidieuses, des difficultés liées au déblocage des fonds qui devraient concourir à la mise en œuvre certains projets dont la réalisation était conditionnée par les différentes saisons climatiques (à l'instar du Projet Sahel Vert), le transfert de compétence et de moyens aux communes pour la mise en œuvre de certaines activités du programme, le manque de collaboration entre les structures déconcentrées du MINEPPDED et les Mairies qui a entraîné le non-respect de cahiers de charge tels que établis par le MINEPPDED, la moyenne générale du taux d'exécution technique se situe autour de 67%.	

PERSPECTIVES
2017

- Dans l'optique d'améliorer la performance dans la période 2016 - 2018, le MINEPDED envisage de poursuivre l'opération «Sahel vert » en élargissant la zone de couverture de ses interventions aux régions du Nord et de l'Adamaoua tout en augmentant la superficie des plantations et le nombre de foyers améliorés par localité. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés ;
 - de lutter contre la dégradation des terres en mettant en place les bases et principes de *Land Degradation Neutrality* (LDN), développés par le Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la Désertification ;
 - d'élaborer la Troisième Communication Nationale et le Premier Rapport Biennal (BUR1) sur les Changements Climatiques du Cameroun ;
 - de finaliser l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
 - de mettre en œuvre la stratégie nationale REDD+ ;
 - de mettre en place et opérationnaliser le Système de Monitoring Environnemental en vue de préparer les rapports sur le monitoring environnemental et de contribuer à la rédaction du rapport biennal sur l'état de l'environnement ;
 - de poursuivre la mise en œuvre des missions de l'ONACC à travers entre autres la production régulière des informations biophysiques, socioéconomiques et environnementales sur les changements climatiques, y compris des mécanismes d'alerte;
 - de finaliser l'élaboration du Programme d'Investissement Forestier (PIF) ;
 - de finaliser l'élaboration du Plan National d'Investissement pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PNIACC)
 - de mettre en œuvre le document des contributions déterminées au niveau national ;
 - d'identifier, vulgariser et implémenter les approches et les bonnes pratiques d'adaptation aux Changements Climatiques dans les différents secteurs de l'économie.
- Tout ceci devra nécessiter la mobilisation des ressources financières BIP supplémentaires.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE									
OBJECTIF	Restaurer les écosystèmes dégradés								
Indicateur	Intitulé:	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98%	
	Unité de mesure	ha							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	1.3700000047683716							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	2.200000047683716							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2 450 ha de terres reboisées							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 313 500 000	1 313 500 000	1 253 331 733	1 253 331 733	927 599 528	927 599 528	71 %	71 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte d'insécurité transfrontalière liée à la secte Boko Haram à certains endroits. - Persistance des actes de vandalisme (coupure des barbelés de protection, pâturage des animaux, feux criminels) dans certains sites entraînant la destruction des plants et de la clôture de protection. - Difficultés à obtenir de l'eau dans certains sites (prestataires manquant de matériels performants) ; - Paiement tardif des prestations à cause de l'indisponibilité à temps des ressources financières ; - Retard dans le paiement des prestations ; Inadéquation entre la mise à disposition des ressources financières et le calendrier pluviométrique.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 2450 ha de terres reboisées/restaurées dans dix sites : Guissia, Berkédé, Goundaye, Yiva, Gazawa, Gawel 1, Gawel2, Memé, Tchakidjé-bé, Gawa - 290 000 plants mis en terre ; - 10 sites mis en défens : Guissia, Berkédé, Goundaye, Yiva, Gazawa, Gawel 1, Gawel2, Memé, Tchakidjé-bé, Gawa ; - Construction de 10 forages dans les sites reboisés ; - 30 gardiens ont été recrutés dont 03 par site ; Distribution de 9 360 foyers améliorés pour réduire la quantité de bois de cuisson.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne exécution malgré le retard dans la mise en œuvre de certaines activités du fait de l'insécurité ; Faible reprise des plants du fait de la mise à disposition tardive des ressources.								
Perspectives 2017	En 2017, le MINEPDED envisage de : <ul style="list-style-type: none"> - reboiser 1750 ha dans le cadre du projet Sahel ; - poursuivre les opérations de distribution de 10 000 foyers améliorés ; élaborer le document du projet Sahel Vert.								

Action 02 LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIF	Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 455 000 000	1 455 000 000	1 449 000 000	1 449 000 000	450 300 302	450 300 302	31 %	31 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans un contexte de mobilisation de financement extérieur pour la lutte contre les Changements Climatiques et de mise en œuvre effective des missions de l'ONACC							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de quatre (04) modules de formation à la manipulation de la Base de Données sur la résilience climatique; - production de cinq (05) microprogrammes en six (06) langues locales sur les bonnes pratiques agrosylvopastorales et la gestion des inondations et la sécheresse produits ; - Conception de 25 fiches techniques des bonnes pratiques agrosylvopastorales; - élaboration d'une Stratégie de vulgarisation des fiches techniques des bonnes pratiques agrosylvopastorales ; - formation de 14 gestionnaires des volontaires, 16 Responsables des Radios Communautaires et nationales, 5 Responsables des CEOCA et 107 Responsables des Organisations des Producteurs en techniques de conservation des sols, de bonnes pratiques de gestion de l'eau, en gestion des risques de catastrophes , en outils de mobilisation des ressources financières et volontariat ; - formation de 107 responsables des Organisations des Producteurs sur la fabrication du compost ; - réalisation de cinq Compostières réalisées dans cinq communes cibles ; - expérimentation d'une bonne pratique agrosylvopastorale dans les communes cibles ; - appui de 31 Organisations des Producteurs en petits matériels de production (38 sacs de semences améliorés riz R 46, pulvérisateur, 02charrues + ânes, un corps butteur, charrue + cheval, 04 charrues, un corps sarcler et une motopompe etc.), de transport (brouettes, pousse-pousse) et de transformation (machine à extraction et grandes marmites); - Elaboration d'une charte graphique pour la REDD+; - Formation de 30 journalistes et 10 chefs services régionaux d'Informations, Sensibilisation et documentation du MINEPDED; - Elaboration d'un plan média pour la REDD+; - Création et mise en place d'un site web pour la REDD+; - Elaboration d'un plan de consultation des populations sur la REDD+; - Elaboration d'un document sur les Lignes Directrice du Monitoring Notification et Vérification (MNV) ; - Elaboration des cartes historiques du couvert forestier pour les périodes 2000-2005 et 2010-2015; - Elaboration des canevas des Notes d'Idées de Projet (NIP) REDD+ au Cameroun ; - Consultation des populations sur les moteurs de la déforestation et la dégradation des forêts dans la zone à pluviométrie monomodale et bimodale ; - Elaboration de 10 Notes d'idée de Projet (NIP) REDD+ (représentant les 05 zones agro écologique du pays -2 NIP par zone) ; - Consultation et sensibilisation des parties prenantes sur le programme ER-PIN; - Elaboration d'un document ER-PIN (<i>Emission Reduction Project idea Note</i>) ; - Révision du document de la Contribution Déterminé au niveau National (CDN); - Organisation des campagnes de sensibilisations des populations sur la Seconde Communication Nationale sur les Changements sur l'étendue du territoire (des régions du Littoral, Nord Ouest, Ouest, Sud Ouest, Centre, Est et Sud) ; - Préparation à la mise en œuvre du document de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) ; - Réalisation et validation de l'étude sur l'état des lieux des sources d'informations en vue de la mise en place d'une plateforme multi acteurs d'échanges sur les données climatiques ; - Réalisation et validation de l'étude pour la définition des formats et protocoles de collecte des données climatologiques ; - Elaboration des projets de textes organiques de l'ONACC (Organigramme, Règlement Intérieur, Statut et Référentiel de Compétence) ; - Organisation d'une session du Conseil d'Orientation de l'ONACC le 14 septembre 2016 ; - Elaboration et validation d'un manuel de collaboration technique et opérationnelle entre l'ONACC et les autres acteurs clés dans le domaine des changements climatiques ; - Acquisition d'un logiciel de gestion comptable et de la paie (EPASOFT) ; - Aménagement des locaux du siège de l'ONACC et paiement du loyer ; - Acquisition de deux (02) véhicules pick-up ; <p>Acquisition du matériel, mobiliers et de certains équipements utiles pour le fonctionnement de l'ONACC.</p>
---	--

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none">- Respect des délais dans la production des documents d'étapes de la Stratégie Nationale REDD+ et du programme REPECC- Meilleur accompagnement des partenaires au développement- Bonne appropriation du programme REPECC par les bénéficiaires Utilisation rationnelle des fonds mis à la disposition de l'ONACC par la tutelle technique (MINEPDED) et meilleur accompagnement de celui-ci par les partenaires au développement (AFD, PNUD).
---	---

<p>Perspectives 2017</p>	<p>Afin d'augmenter le taux d'exécution technique, il est prévu en 2017, la poursuite de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'opérationnalisation du Secrétariat Technique REDD+ (finalisé le recrutement des personnels) ; - La finalisation, validation et mise en œuvre du plan de consultation ; - La mise en œuvre de la stratégie de communication (développement des outils et diffusion d'information) ; - Le renforcement de la participation et des capacités des peuples locales et autochtones ; - La préparation du cadre légal et institutionnel de la mise en œuvre de la REDD+ ; - L'actualisation et harmonisation des informations nécessaires pour le scénario de référence ; - La mise en œuvre la stratégie nationale REDD+ ; - La Mise en œuvre le Plan d'Investissement Forestier (PIF) ; - La mise en œuvre le Plan National d'Investissement pour les changements climatiques ; - Le renforcement des capacités sur l'élaboration des scénarios des références. - Aussi il est envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • - la sensibilisation et vulgarisation de la Seconde Communication Nationale (SCN) sur les changements climatiques • - l'élaboration du document de projet pour la Troisième Communication National ; • - l'élaboration du rapport biennal sur les changements climatiques ; • - La Mise en œuvre les projets issus des Contributions déterminées au niveau National (CDN) ; • - l'identification des utilisateurs de la Base des Données et l'élaboration des modules de formation relatifs à la manipulation de la Base de Données sur résilience la climatique ; • - la formation des gestionnaires et autres utilisateurs (bénéficiaires) à la manipulation de la Base de Données ; • - Vulgarisation des fiches techniques des bonnes pratiques agrosylvopastorales des zones cibles du REPECC ; • - accompagnement des Organisations des Producteurs dans l'application des bonnes pratiques agrosylvopastorales; • - Multiplication des expérimentations pratiques des bonnes pratiques agrosylvopastorales pour une meilleure appropriation par les populations cibles; • - Evaluation de l'impact de la diffusion des outils de communication (débat, magazine, microprogrammes etc.) sur les bonnes pratiques de reboisement, de gestion de l'eau, des inondations et des sécheresses produits par les radios locales et communautaires; • - accompagnement des acteurs et relais locaux de communication (30% de femmes/Jeunes filles et 70% d'hommes/Jeunes) pour la production de 5 microprogrammes en 6 langues locales sur la gestion des inondations et la sécheresse ; • - la finalisation de l'étude relative à l'évaluation des indices des changements climatiques selon les critères du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) de 1950 à 2010 au Cameroun ; • - Extension des expériences acquises dans les 07 communes cibles du programme relatif à l'amélioration de la résilience des populations aux effets du Changement climatique dans les autres communes du Nord et de l'Extrême nord qui connaissent également problèmes accrus de vulnérabilité liés aux effets du changement climatique ; • - poursuite du programme REPECC à travers l'application des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales ; • - la poursuite de mise en œuvre des missions de l'ONACC notamment à travers entre autres: <ul style="list-style-type: none"> · l'analyse de l'évolution et de la projection des paramètres climatiques dans deux zones agro-écologiques du Cameroun (ZAE) ; · l'élaboration des bilans climatiques aux échelles mensuels, saisonniers et annuels applicables dans les Secteurs d'activité socio- économiques ; · l'élaboration de la procédure de recrutement à l'ONACC ; · la tenue des sessions du Conseil d'Orientation de l'ONACC ;
--------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none">· la recherche des financements extérieurs à travers l'élaboration des projets ;· l'organisation d'un voyage d'étude à l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique 'ONERC en France ;· le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités de l'ONACC ;· la participation à la mise à jour et validation du Plan d'Actions du Cadre National des Services Climatologiques au Cameroun ;· le développement des réseautages avec les partenaires.
--	--

Action 03 RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIF	Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives								
Indicateur	Intitulé:	Système de monitoring environnemental opérationnel						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	-							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	6.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	9 070 000	9 070 000	82 %	82 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans un contexte de recherche de financement								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du guide de monitoring environnemental ; - Renforcement des capacités des cadres du MINEPDED à l'utilisation du guide. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Retard du fait du recadrage des travaux du consultant (Cabinet RAINBOW ENVIRONMENT CONSULT) pour considération de certaines orientations des TDRs.								
Perspectives 2017	<p>Afin d'améliorer le taux d'exécution technique de cette action, le MINEPDED envisage de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - démarrer avec l'élaboration de 5 guides de monitoring donc 1 pour chacune des 5 zones agro-écologiques - former son personnel en vue d'accélérer la mise en place d'un système de monitoring environnemental. - Acquisition du matériel nécessaire pour assurer le monitoring environnemental 								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ

Responsable du programme

WOUAMANEMBELE
Directeur du Développement des Politiques Environnementales

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Cameroun dispose d'une richesse biologique remarquable. Elle se compose d'une flore et d'une faune continentale et aquatique ; d'une biodiversité agricole et microbienne, qui sont les principales pourvoyeuses de matières premières pour les secteurs forestiers, de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, de la pharmacie et de la recherche fondamentale et appliquée.

Le programme 362 a été exécuté dans un contexte général où, sous l'effet de la pression démographique et des actions anthropiques, la biodiversité subit une destruction. Pour sauvegarder cette biodiversité, et partant continuer à bénéficier de la chaîne de valeur créée dans les différents secteurs économiques suscités, le MINEPDED a envisagé, à travers le programme Gestion durable de la biodiversité de :

- renforcer les évaluations environnementales et contribuer à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT ;
- Développer et institutionnaliser un système national de monitoring et de contrôle des Organismes Vivants Modifiés et des espèces exotiques envahissantes ;
- renforcer la sensibilisation environnementale;
- promouvoir le développement durable;
- développer et diffuser l'information environnementale ;
- de poursuivre la conservation et la gestion durable des écosystèmes de mangroves ;
- de poursuivre les activités de lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes ;
- de régénérer les zones de mangrove dégradées le long des côtes camerounaises.

Il convient de signaler que l'élargissement des compétences du MINEPDED à la promotion du développement durable est intervenu en octobre 2012 à la faveur de la réorganisation du gouvernement de la République (09 décembre 2011).

OBJECTIF	Restaurer les écosystèmes de mangrove et des plans d'eau dégradés	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de palétuviers produits et mis en terres dans les zones de Mouanko et de Mbongo (10 000 000 plants à y plantés)
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	80000.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible Année cible:	110000.0 2016
Indicateur	Intitulé:	Superficie de plans d'eaux débarrassée de la Jacinthe d'eau (Wouri, Retenue de Lagdo et Nyong)
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible Année cible:	8.0 2016

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES Action 02: DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES Action 03: RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE Action 04: PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Action 05: DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE Action 06: PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES				
DOTATIONS INITIALES	<table border="1"> <tr> <td>AE</td> <td>CP</td> </tr> <tr> <td>1 710 875 000</td> <td>1 710 875 000</td> </tr> </table>	AE	CP	1 710 875 000	1 710 875 000
AE	CP				
1 710 875 000	1 710 875 000				
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WOUAMANEMBELE, Directeur du Développement des Politiques Environnementales				

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La riche biodiversité nationale subit une destruction systématique principalement due :

- à la déforestation provenant de l'exploitation industrielle, artisanale et illégale des forêts, de l'urbanisation ou encore des projets de développement et notamment les projets structurants, les agro-industries, l'exploitation minière etc., toutes choses qui entraînent des modifications irréversibles de la biodiversité originelle;
- aux systèmes culturels inappropriés comme l'agriculture itinérante sur brûlis compromettant les cycles biologiques de reconstitution des écosystèmes;
- aux feux de brousse, au surpâturage, au braconnage, à la pollution des eaux, aux inondations qui constituent de graves menaces sur la stabilité de la biodiversité du Cameroun ;
- à l'invasion des espèces exotiques envahissantes qui réduisent l'expression de la biodiversité ; c'est le cas de la jacinthe d'eau sur les cours d'eau et de *Chromolaena odorata* dans les pâturages.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif général poursuivi par ce programme est de restaurer les écosystèmes de mangroves et de plans d'eau dégradés. Les indicateurs adoptés pour mesurer la performance sont formulés ainsi qu'il suit : (1) « Superficie de mangroves restaurées » et (2) « Superficie de plans d'eau débarrassés des plantes envahissantes ». L'ambition est de porter la superficie de mangroves restaurées de 9 ha à 10 ha en 2017 et celle de plans d'eau débarrassés des plantes envahissantes de 90 ha à 100 ha cette même année.

Pour parvenir à l'atteinte des résultats visés par l'objectif du programme, il faudra, sans toutefois négliger les autres actions prévues dans le programme 362, continuer à mettre un accent particulier sur l'action 3 relative au renforcement de la sensibilisation environnementale. Dans cette perspective, la mise en œuvre du programme national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, qui est un ensemble de plans d'actions destinés aux acteurs des différents secteurs d'activité et zones géographiques du Cameroun est une opportunité qu'il conviendra

de saisir. Une budgétisation sectorielle pour une période de 05 ans a été esquissée pour la mise en œuvre dudit programme. Celle-ci fait ressortir un besoin de FCFA 10 milliards. Les fonds nécessaires seront affectés aux différents départements ministériels identifiés dans le programme. Autrement dit, si les fonds ainsi sollicités sont alloués à ces acteurs, nul doute que l'objectif de ce programme sera atteint.

Par ailleurs, il convient de réitérer que, l'intitulé de ce programme ne nous semble pas concorder avec ses actions. Peut-être faudrait-il le reformuler en « Promotion du Développement Durable » et transformer la gestion durable de la biodiversité en Action au sein de laquelle seront captées toutes les tâches qui sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité et ses protocoles.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 6000 - 06	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	33%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 620 931 971	CP 1 620 931 971
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 89 943 029	Ecart CP 89 943 029
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 511 849 438	CP 511 849 438
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au plan des réalisations, on note :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise sur pieds de la plateforme des Centres d'Echanges d'Information (CEI) et celle des Points Focaux ; - Mise à niveau du système d'information sur la Biodiversité du Cameroun, le renforcement des capacités de l'administrateur des bases de données CHM du Cameroun au Maroc; - Mise à jour de la liste des espèces envahissantes ; - Validation de la stratégie nationale du développement durable. - Formations des formateurs sur la détection, diagnostique, l'inspection et monitoring des OVMs et EEE ; - Formations des formateurs sur le plan de contingence et réponses d'urgences ; - Manuel de procédure AROE ; - Textes ; 	

PERSPECTIVES
2017

En 2017, il est envisagé :

- de s'approprier la stratégie nationale du développement durable ;
 - de développer et déployer le portail des centres d'échanges d'information (CEI) ;
 - de porter à trois au moins, le nombre de bases de données thématiques dans le SIE ;
 - d'opérationnaliser le Système d'Information Environnementale ;
 - de Migrer la plateforme logicielle du SIE ;
 - de rendre opérationnel le module cartographique du Système d'Information sur la Biodiversité et de renforcer les capacités des membres du comité de pilotage sur l'utilisation des nouvelles fonctionnalités intégrées au SIB;
 - de porter le nombre d'espèces enregistré dans la base de données du SIB de 1140 à environ 5000 espèces et de caractériser environ 150 espèces ;
 - de rendre opérationnel le module cartographique du Système d'Information sur la Biodiversité et de renforcer les capacités des administrateurs de ce système ;
 - de diffuser le manuel de procédures d'obtention de l'attestation du respect des obligations environnementales et son guide pratique associé dans le cadre de l'APV-FLEGT ;
 - de renforcer les capacités du personnel du MINEPDED impliqué dans le processus d'obtention des AROE ainsi que certains opérateurs privés ;
 - de poursuivre l'approbation des rapports des évaluations environnementales et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent ;
 - de poursuivre le processus d'opérationnalisation des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES ;
 - de poursuivre la contribution à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT par la délivrance des AROE ;
 - de poursuivre la diffusion de la brochure d'information sur la NIE ;
 - de renforcer le cadre juridique encadrant les évaluations environnementales au Cameroun ;
 - de poursuivre la promotion des initiatives en cours dans le cadre de l'économie verte ;
 - d'organiser un forum national sur l'économie verte ;
 - d'affiner les outils de collecte des données en vue de l'élaboration de l'annuaire sur les statistiques environnementales, de la conception d'autres bases de données thématiques pour le SIE et de l'élaboration du rapport biennal sur l'état de l'environnement ;
 - de poursuivre la mise en œuvre du NBSAP II ;
 - d'organiser les formations nationales sur la biosécurité ;
 - d'établir un projet de loi sur la biosécurité ;
 - de mettre en œuvre le plan de communication sur la biosécurité ;
- d'assurer un meilleur contrôle des Organismes Vivants Modifiés (OVM) et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES									
OBJECTIF	Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique								
Indicateur	Intitulé:	niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	30.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	60.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	293 175 000	293 175 000	232 175 000	232 175 000	50 378 082	50 378 082	17 %	17 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- Nécessité de poursuivre la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les projets de développement économique et social ;</p> <p>mise en branle des grands projets d'infrastructures du pays, avec une attention particulière accordée aux grands projets d'infrastructures en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chantiers miniers, les infrastructures routières et ferroviaires.</p>								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>En ce qui concerne le renforcement des évaluations environnementales, l'on note :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de dix-neuf (19) sessions du Comité Interministériel de l'Environnement (CIE) ; - Examen de cent cinquante un (151) rapports d'évaluations environnementales; - Organisation de vingt-trois (23) audiences publiques relatives aux évaluations environnementales ; <p>Examen de trois cent cinquante-six (356) termes de référence (TDR) relatifs aux évaluations environnementales.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue régulière des sessions du CIE ; - réalisation quasi systématique des évaluations environnementales et sociales des projets ; - prise en compte des ressources allouées aux services déconcentrés ; 								

Perspectives 2017	<p>Pour l'année 2017, nous envisageons de:</p> <ul style="list-style-type: none">- poursuivre la contribution à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT par la délivrance des AROE ;- poursuivre la diffusion de la brochure d'information sur la NIE ;- diffuser le manuel de procédures d'obtention de l'attestation du respect des obligations environnementales et son guide pratique associé dans le cadre de l' APV-FLEGT,- renforcer les capacités du personnel du MINEPDED impliqué dans le processus d'obtention des AROE ainsi que certains opérateurs privés de poursuivre le processus d'opérationnalisation des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES- renforcer le cadre juridique encadrant les évaluations environnementales au Cameroun- poursuivre l'approbation des rapports des évaluations environnementale et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent;- poursuivre l'accompagnement des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels.- de poursuivre le processus d'opérationnalisation des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES ;- renforcer le cadre juridique encadrant les évaluations environnementales au Cameroun- poursuivre l'approbation des rapports des évaluations environnementale et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent;- poursuivre l'accompagnement des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels.
-------------------	---

Action 02 DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMs ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES										
OBJECTIF	Assurer un meilleur contrôle des OVMs et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national									
Indicateur	Intitulé:		Inventaires des OVMs repertoriés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		0.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		3.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	676 500 000	676 500 000	674 949 809	674 949 809	162 500 000	162 500 000	24 %	24 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Caractère transfrontière des mouvements des organismes vivants modifiés (OVMs) ; Mise en place d'un mécanisme permettant d'intensifier la surveillance, le contrôle et d'assurer la traçabilité des OVMs et EEEs. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du rapport de l'étude pour la mise en place d'un cadre institutionnel de contrôle et de suivi des OVM; - Validation du rapport de l'état des lieux et du diagnostic en vue de l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable ; - Validation du plan de communication national sur la biosécurité ; - Validation du Plan d'Urgence sur les OVM et ses Mesures de Réponses ; - Mise à jour de la liste des espèces envahissantes ; - Group trainings on diagnostics, detection & monitoring, inspection systems including treatments and contingency planning & emergency response have been carried out; - The interoperable database of introduced species has been validated and temporarily hosted on the portal of the Clearing House Mechanism (http://cm.chm-cbd.net/bch-cameroun/base-de-donnees); - The production of the second series of information and communication products has been initiated and several gadgets produced; Consultants and trainers have been recruited to carry out several pending activities within the project. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Retards par rapport au respect par le consultant de son cahier de charges ; Difficulté de mobilisation effective des fonds de contrepartie 									
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en place d'un système national de monitoring et de contrôle des OVM et espèces exotiques envahissantes, à travers : <ul style="list-style-type: none"> les formations nationales sur la biosécurité des acteurs clefs (Personnels du MINEPDED, personnels de la Douane, MINADER, MINFOF, MINRESI, MINEPIA, MINMIDT, ONG) ; l'alimentation de la base de données des espèces envahissantes ; le développement du projet de loi sur la biosécurité ; la mise en œuvre du plan de communication sur la biosécurité. 									

Action 03 RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF	Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable							
Indicateur	Intitulé:		nombre de campagnes de sensibilisation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		200.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		380.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	95 000 000	95 000 000	95 000 000	95 000 000	10 999 999	10 999 999	12 %	12 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable n'est pas encore optimal. - Poursuite de la sensibilisation des populations sur les grandes thématiques environnementales. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs clubs des amis de la nature (CAN) soutenus matériellement et financièrement par le MINEPDED; - 05 campagnes de sensibilisation organisées à l'occasion de la célébration des journées mondiales relatives à l'environnement (journée mondiale de l'environnement, journée mondiale de la biodiversité, journée mondiale de lutte contre la désertification, journée internationale des zones humides, journée mondiale de l'ozone). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des Délégués Régionaux du MINEPDED des crédits pour l'appui des CAN et mobilisation des ressources nécessaires à la célébration des journées mondiales relatives à l'environnement ; - Engouement de plus en plus croissant des jeunes aux questions environnementales ; 							
Perspectives 2017	<p>A l'horizon 2017, nous envisageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser et entamer la mise en œuvre du plan national de sensibilisation et d'éducation environnementale (PNSEE); - Organiser les campagnes de sensibilisation du public lors des journées mondiales relatives à l'environnement; - Intensifier l'encadrement et l'appui des CAN. 							

Action 04 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF	Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	106 000 000	106 000 000	105 697 438	105 697 438	93 526 437	93 526 437	88 %	88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>–€€€€€€€€Μισσιον νουωελλεμεντ αττριβυε αυ ΜΙΝΕΠΙΔΕΔ€;</p> <p>–€€€€€€€δ μαρραγε δεσ γρανδεσ ραλισατιονσ αννονηεσ παρ λε Χηφε δε λ οτατ</p> <p>–€€€€€€€ν γχεσσιτ δε πρ σερπερ λε χαπιταλ νατυρελ</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Validation de la Stratégie Nationale du développement Durable ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des dispositions contractuelles par le consultant ; - Marché exécuté et ordonnancé - AE pluriannuelle 							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - la Coordination du Programme d'investissement prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ; - la tenue des réunions du Comité National de coordination du Programme d'investissement prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ; - l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur la SNDD ainsi que le cadre légal et institutionnel relatif au DD ; - la mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités des exécutifs et du personnel des CTD sur les lois, le cadre institutionnel, les politiques et les instruments de promotion du DD ; - la réalisation d'un état des lieux des besoins en renforcement des capacités des CTD sur les lois, le cadre institutionnel, les politiques et les instruments de promotion du DD ; - le renforcement des capacités de la main d'œuvre locale qualifiée dans la construction des infrastructures durables ; - l'Etude pour le développement et promotion des modes de vie alternatifs et des activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles ; - le Projet de développement et promotion des modes de vie alternatifs et des activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles ; - la sensibilisation des populations rurales et entrepreneurs sur l'usage durable des ressources naturelles ; - l'organisation d'un forum national sur les énergies renouvelables et l'économie verte ; 							

Action 05 DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement							
Indicateur	Intitulé:		Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	139 000 000	139 000 000	138 000 772	138 000 772	100 583 246	100 583 246	72 %	72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - données existantes dans le domaine de l'environnement produites et détenues par plusieurs acteurs ; - données très peu accessibles pour l'exploitation ; - Centralisation des informations à travers un système d'information environnementale (SIE) ; 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la plateforme nationale d'échange d'information et du site web du FEM Cameroun ; - L'extension des indicateurs environnementaux (772 nouveaux) relatifs aux AME à d'autres conventions couvrant 15 domaines thématiques ; - Appui technique d'un réseau d'organisation Communautaire de Base (OCB) dans le montage de projet GEF Small Grant ; - Plaidoyer des acteurs gouvernementaux et politiques en vue de la promulgation de la loi sur la fiscalité environnementale ; - appropriation des indicateurs retenus pour le Cameroun par Groupe Technique sur le renseignement des Indicateurs Environnementaux (GTIE); - Elaboration du plan d'action devant déboucher à la rédaction du rapport sur l'Etat de l'Environnement du Cameroun ; - Production du rapport diagnostic sur les synergies d'action de collecte de l'information pour l'alimentation des différents centres d'échanges d'information fonctionnels et en création ; - Mise à niveau du Système d'Information sur la Biodiversité (SIB) du Cameroun et le renforcement des capacités de l'administrateur des bases de données CHM du Cameroun au Maroc. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la tenue de l'atelier de concertation des Points Focaux des Conventions et Accords Multilatéraux sur l'Environnement et de l'atelier régional pour les pays africains sur le Centre d'Echange d'Information (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) ont abouti aux résultats obtenus ; - La tenue de la 1ère session du Groupe Technique sur le renseignement des Indicateurs Environnementaux (GTIE) sur l'appropriation des indicateurs retenus pour le Cameroun; - organisation d'un atelier de lancement de la plateforme nationale d'échanges d'informations environnementales et du site web du FEM Cameroun ; - la mise à niveau du Système d'Information sur la Biodiversité du Cameroun et le renforcement des capacités de l'administrateur de ce système au Maroc ont permis de rendre opérationnel le module cartographique et de renforcer la sécurité des informations sur les espèces menacées ; - l'apport de l'investissement pour l'acquisition du matériel technique de collecte des données environnementales ; 							

Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none">- élaboration de l'annuaire sur les statistiques environnementales,- conception de bases de données thématiques pour le SIE ;- renforcement des capacités des membres du comité de pilotage du CHM Biodiversité du Cameroun sur l'utilisation des nouvelles fonctionnalités intégrées au SIB (module cartographique et module de sécurisation des informations) ;- traitement de 100 cartes thématiques à intégrer au module cartographique du SIB ;- formation des superviseurs d'enquête et des différents enquêteurs retenus pour la collecte de données ;- collecte et traitement des données en vue de l'élaboration du rapport biennal sur l'état de l'environnement ;- renforcement des capacités de l'équipe de coordination de la plateforme d'échanges d'informations environnementales ;- sensibilisation à l'adhésion de la plateforme dans la zone agro écologique à pluviométrie bimodale ;- Porter à trois au moins, le nombre de bases de données thématiques dans le SIE ;- Finaliser le travail de la création du portail des centres d'échanges d'information.
-------------------	--

Action 06 PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES									
OBJECTIF	Restaurer les écosystèmes de mangroves								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de palétuviers produits et mis en terres dans les zones de Mouanko et de Mbongo (10 000 000 plants à y plantés)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	90000.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	110000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	401 200 000	401 200 000	375 108 952	375 108 952	93 861 674	93 861 674	23 %	23 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert des ressources financières aux CTD; - Difficultés de collaboration entre les services déconcentrés du MINEPDED et la plupart des mairies ; - Difficultés pour la remontée des informations au niveau central. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production et transplantation de 6 000 plants de palétuviers à Mouanko et à Londji par la Commune de Mouanko (Fonds transféré par le MINEPDED) et l'un de ses partenaires ; - Nettoyage de 20 ha de plans d'eau infestés par les espèces aquatiques envahissantes Réalisation d'un film documentaire sur la mise en œuvre du projet de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes à Lagdo.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Pour ce qui est de la restauration des mangroves, les fonds n'ont pas été mobilisés à temps pour permettre l'atteinte de l'objectif fixé au cours de l'année. De 2014 à mi 2015, les activités prévues en régie n'ont pas été réalisées à cause du retard de décaissement des fonds. Etant donné, qu'il n'y a pas de plants de palétuviers en vente dans les pépinières des marchés, les travaux de régénération de cette espèce végétales sont étroitement dépendant de leur phénologie. En outre, le transfert de compétence et de moyens aux communes pour la mise en œuvre des activités du Projet de lutte contre la Jacinthe d'eau, le manque de collaboration entre les structures déconcentrées du MINEPDED et les Mairies ont entraîné le non-respect de cahiers de charge tels que établis par le MINEPDED. D'où le faible taux enregistré.								
Perspectives 2017	Pour la période 2017-2019, le MINEPDED envisage : <ul style="list-style-type: none"> - de poursuivre la régénération des écosystèmes de mangrove dégradés le long des côtes camerounaises en portant le nombre de plant de palétuviers produits et transplantés de 80 000 à 140 000 ; - de poursuivre la lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes dans les autres sites infestés ; - de mener une étude d'impact socioéconomique entre la station de captage d'eau d'Akomnyada et le pont d'Olama où la pente du Nyong est faible. 								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET
SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

Responsable du programme

ENOH PETER AYUK
Directeur des Normes et du Contrôle

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 363 du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- La mise en œuvre de la recommandation de la 5^{ème} session du Cameroun Business Forum (CBF) du 05 mars 2014 relative à la coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes traduit par le décret n° 2014/2379/PM du 20/08/2014 fixant les modalités de coordination des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
- La poursuite de la répression des contrevenants dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté conjoint N° 004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables ;
- L'insécurité transfrontalière matérialisée par les attaques terroristes dont fait face le pays ;
- Le faible niveau de la sensibilité environnementale des opérateurs économiques ;
- L'insuffisance des moyens financiers affectés à la mise en œuvre du Programme ;
- La gestion non écologique des déchets et substances chimiques par certains opérateurs ;
- L'insuffisance des textes juridiques et normatifs visant à amener les installations industrielles, commerciales et les ménages à mieux gérer leurs déchets.

Les pollutions et nuisances diverses notamment par les emballages plastiques sont dues au non-respect et à la faiblesse des textes réglementaires qui ont été pris jusqu'à présent et qui ne sont pas assez coercitifs (la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement et ses textes d'application).

Par ailleurs, le non-respect et l'insuffisance des référentiels environnementaux d'application nationale notamment les normes techniques, (les valeurs limites de rejet dans les différents milieux récepteurs, les valeurs seuils); les normes de qualités environnementales ; les normes d'analyse et d'essais ; les normes fondamentales (normes sur l'étiquetage, métrologie, symboles, terminologie) ainsi que les directives, favorisent la génération des pollutions par les acteurs économiques (installations industrielles, ménages,).

Enfin, la lenteur dans l'homologation des *normes environnementales et procédure d'inspection des installations industrielles et commerciales au Cameroun* et l'absence des moyens de contraintes pour la libération des amendes dues, freinent la mise en œuvre efficace de la lutte contre les pollutions et nuisances.

C'est dans ce contexte que le Programme technique 363 du MINEPDED intitulé « **lutte contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses** » a été élaboré avec pour objectif de réduire lesdits effets.

OBJECTIF	Réduire les pollutions et nuisances environnementales	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'installations inspectées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	600.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	750.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT Action 02: RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE Action 03: APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS Action 05: GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET DANGEREUX	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 081 875 000	CP 1 081 875 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ENOH PETER AYUK, Directeur des Normes et du Contrôle	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

- Difficultés liées à la mise en œuvre du décret n° 2014/2379/PM du 20/08/2014 fixant les modalités de coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes dû à sa mauvaise interprétation par les différentes administrations concernées ;
- Insuffisance de collaboration du MINCOMMERCE dans la poursuite de la mise en œuvre de l'arrêté conjoint N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables,
- Porosité des frontières dans le cadre de la lutte contre les emballages plastiques ;
- Non prise en compte dans le Plan de Travail Annuel (PTA), des activités/projets matures

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	750 Installations sont inspectées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 052 986 296	CP 1 052 986 296
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 28 888 704	Ecart CP 28 888 704
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 998 770 217	CP 998 770 217
TAUX DE CONSOMMATION	92,31 %	92,31 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat technique affiché peut se justifier par le fait qu'en 2015 marque le début effectif des inspections conjointes qui est une nouvelle approche en terme de planification et de conduite des inspections par ailleurs, la consommation mitigée du crédit s'explique par le non déblocage par le MINFI de certains crédits alloués à certaines activités. En outre, les crédits alloués au projet à	

	<p>financement extérieur (FINEX) sont gérés par le bailleur et entièrement consommés. Toutefois les crédits alloués à la Coordination des activités des comités régionaux, départementaux et des unités opérationnels de lutte contre les déchets plastique ainsi qu'à la formation du personnel n'ont pas reçu l'autorisation de déblocage du MINFI.</p>
<p>PERSPECTIVES 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier la répression contre les emballages plastiques non conformes (à travers l'approvisionnement pour le fonctionnement des comités à l'échelle régionale et départementales) ; - Opérationnaliser le Comité National des Inspections ; - Renforcer les capacités matérielles et intellectuelles des Inspecteurs et Contrôleurs environnementaux ; - Renforcer les capacités des personnes intervenant dans la gestion du contentieux environnemental à la rédaction des documents contentieux, mémoires et conclusions ; - Doter la Cellule du Contentieux des moyens supplémentaires pour un meilleur suivi des affaires pendantes devant les cours et tribunaux ; - Poursuivre l'élaboration les textes d'application de la loi cadre relative à la gestion de l'environnement - Elaborer de nouvelles normes, directives, et procédures environnementales ; - Homologuer les normes existantes ; - appliquer l'article 18 alinéa 1 du décret n°2012/2808/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions d'exercice des fonctions d'inspecteurs et contrôleurs de l'environnement ; - Opérationnaliser la capacité des inspecteurs et contrôleurs à la pose des scellés aux structures réfractaires au paiement des amendes issues des inspections et contrôles environnementaux ; - Susciter l'opérationnalisation par l'autorité compétente du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable ; - Signer les conventions de partenariat avec les CTD pour un meilleur suivi de la gestion des déchets ménagers ; - Budgétiser les fonds de contrepartie pour la mise en œuvre des conventions Internationales de lutte contre la pollution et les produits chimiques dangereux ; - Renforcer les capacités du personnel en charge du recouvrement, sur les techniques de recouvrement des recettes ; - Acquérir des appareils de mesures des paramètres environnementaux (sonomètres, analyseurs de particules de fumées) <p>Mettre en œuvre les Conventions Internationales de lutte contre la pollution due aux produits chimiques dangereux à travers les projets tels que « le projet de réduction des PCB » et « le projet d'élimination des pesticides obsolètes » contribueront à diminuer les quantités de produits chimiques dangereux en circulation au Cameroun.</p>

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT										
OBJECTIF	Encadrer les interventions dans le domaine de l'environnement									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes juridiques/normes élaborés et signés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		7.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		15.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	29 669 973	29 669 973	93 %	93 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	insuffisance des textes juridiques, normes et directives environnementales ;									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration en régie d'un (01) projet de texte - Elaboration d'une (01) norme environnementale sur la protection des sources de captage d'eau en milieu non forestier 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières insuffisantes pour la réalisation de l'activité d'élaboration des textes d'application de la loi cadre relative à la gestion de l'environnement - Ressources financières insuffisantes pour la réalisation de l'activité d'élaboration des normes, directives et procédures environnementales 									
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'élaboration des textes d'application de la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, - Poursuite de l'élaboration et de l'homologation des normes environnementales ; - Poursuite de l'élaboration et de la validation des directives environnementales. 									

Action 02 RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF	Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'inspections effectuées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	600.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	1800.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	379 375 000	379 375 000	315 375 000	315 375 000	336 725 000	336 725 000	88,75 %	88,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre du décret N°2014/2379 du 20 août 2014 fixant les modalités de coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ; - mise en application de l'arrêté N° 001/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions d'obtention d'un permis environnemental en matière de gestion des déchets ; - nécessité de mettre en place une police environnementale de proximité dans les circonscriptions administratives du fait de la recrudescence des emballages plastiques interdits, la protection des zones à écologie fragile et le contrôle des biens et services, la circulation des déchets - mise en œuvre de l'arrêté conjoint N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables, 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des missions conjointes de contrôle et d'inspections environnementaux au sein de 3708 établissements classés ; - contrôles de conformité des emballages plastiques (177,131 tonnes saisies dans les dix (10) régions ; - Réalisation de six (06) missions de recouvrement dans 435 entreprises - recouvrement de 68 000 000 F CFA d'amendes et perception de 28 342 000 F CFA issue de la répression des contrevenants dans le cadre de la lutte contre les emballages plastiques non conforme ; - 264 notifications d'amende, 17 affaires enrôlées devant les cours et tribunaux et 15 décisions de justice rendues sur tout le territoire - Formation de 150 techniciens de froid et climatisation dans quatre établissements d'enseignement technique sur les équipements contenant les SAO ; 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'application du décret de 2014/2379 du 20 août 2014 a permis d'élargir le champ d'action des inspections environnementales qui intègre dorénavant les établissements classés de 2^{ème} et 3^{ème} classe - l'intensification du contrôle de conformité des emballages plastiques par les comités régionaux, les unités opérationnelles, les équipes d'appui et les inspecteurs et contrôleur de l'environnement dans le cadre de l'arrêté conjoint N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables ; - La non signature de l'acte réglementaire portant création des postes de contrôle environnemental
<p>Perspectives 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la répression contre les emballages plastiques non conformes ; - Renforcement des missions d'inspection et de recouvrement des amendes sur tout le territoire national ; - Faire le plaidoyer pour la création des postes de contrôle environnemental. - Capacité les inspecteurs à la pose des scellés sur des installations récalcitrantes au paiement des amendes

Action 03 APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

OBJECTIF	Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	165 500 000	165 500 000	165 500 000	165 500 000	24 084 997	24 084 997	14,55 %	14,55 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en application des textes relatifs aux transferts des compétences aux CTD ; - Mise en application du décret N°2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets, et ses textes d'application 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>préparation et organisation des Premières Assises Nationales des Déchets du 27 au 28 avril 2016 ; organisation et la tenue d'une concertation intersectorielle sur la création d'une Bourse Nationale des Déchets le 11 août 2016 ; Participation à une mission d'évaluation des stocks de déchets ferreux de type casting sur l'ensemble du territoire nationale, initiée par le MINMIDT et regroupant les autres administrations sectorielles ; production de cent (100) carnets de manifestes de traçabilité des déchets. A l'issue de laquelle, trente-deux (32) carnets de manifestes de traçabilité des déchets ont été distribués ; tenue de dix (10) sessions du Comité d'examen des dossiers de demande de Permis Environnemental à l'issue desquelles quatre vingt-sept (87) PE ont été délivrés soit sept (07) Permis Environnementaux en matière de gestion des déchets dangereux ,vingt-quatre (24) Permis Environnementaux en matière de gestion des déchets non dangereux ,cinquante-quatre (54) Permis Environnementaux en matière d'importation, de fabrication et de commercialisation des emballages non biodégradables et deux (02) Permis Environnementaux en matière de gestion des DEEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de 10 Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans le cadre de la lutte contre les matières plastiques; - Appui technique et financier des comités régionaux, départementaux et des unités opérationnels de lutte contre les déchets plastiques ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Convention de collaboration avec les CTD non encore signées du fait de la non validation du guide d'élaboration d'un plan communal de gestion de déchets							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le guide d'élaboration d'un plan communal de gestion de déchets ; - Signer 10 conventions de collaboration avec les CTD pour l'assainissement urbain ; - lancer la campagne de sensibilisation sur la réglementation en vigueur en matière de gestion des déchets sur tout le territoire national ; - tenir une réunion de concertation des Parties Prenantes/MINEPDED sur la mise en œuvre des textes relatifs à la gestion des déchets ; - poursuivre l'appui des CTD dans le cadre de la lutte contre les matières plastiques ; - poursuivre l'appui technique et financier des comités régionaux, départementaux et des unités opérationnels de lutte contre les déchets plastiques ; - organiser les deuxièmes Assises Nationales des Déchets ; - Mise en place de la Bourse Nationale des Déchets 							

Action 05 GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX									
OBJECTIF	Protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets								
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	t							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	5.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	13.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	505 000 000	505 000 000	540 111 296	540 111 296	491 000 000	491 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en application du décret n°2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, collecte, stockage, de transport, récupération, recyclage, traitement et d'élimination finale des déchets - Mise en application de l'arrêté conjoint N°004/MINEPDED-MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 - Mise en place des Comités Régionaux, Départementaux et des équipes opérationnelles de terrain pour la lutte contre les emballages interdits - Exécution du Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm - Respect des engagements et obligations internationaux en matière de gestion de déchets et produits chimiques 								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>Les activités majeures menées dans le cadre de cette action se résument comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement du projet d'élimination des pesticides POP et obsolètes. - Lancement du projet PCB ; - Initiation de trois directives sur la gestion des PCB (directives sur l'implantation des sites de traitement des PCB, sur l'étiquetage et l'inventaire des PCB et sur l'inspection et contrôle des installations et équipements à PCB) ; - Elaboration d'un projet de texte spécifique sur la gestion des PCB ; - Vérification et confirmation de l'état des 45 tonnes de stock de pesticides obsolètes et les déchets associés à Edéa, - Préparation de document d'appel d'offres pour l'élimination de 45 tonnes, - Formation d'une équipe nationale de 15 techniciens du MINADER, MINEPDED, MINSANTE, LABORATOIR HYDRAC, UNIVERSITE DE NGAOUNDERE, Yaoundé Initiative Foundation sur les protocoles d'évaluation Rapide de l'Environnement, - Formation de 150 techniciens de froid et climatisation dans quatre établissements d'enseignement technique sur les équipements contenant les SAO ; - Evaluation de 12 sites contaminés par les pesticides précédemment identifiés en 2009 et 2013 par la FAO/MINADER, - Validation d'une feuille de route pour la gestion des emballages vides de pesticides par le projet qui prévoit 2 projets pilotes dans deux régions (Sud-ouest et Nord), - Formation de 16 enquêteurs sur les techniques d'inventaires de pesticides obsolètes et - Mission d'inventaire des pesticides obsolètes et déchets associés sur toute l'étendue du territoire national, - Organisation d'un atelier de validation du rapport d'état des lieux du cadre juridique et réglementaire de la gestion des pesticides au Cameroun, - Formation des cadres des MINADER et MINEPDED à l'utilisation de la base de données PSMS de la FAO, - Saisies des données dans la base de données PSMS, - Sélection des deux cadres du MINADER et du MINEPDED à la formation en post graduate on pesticides mangement à l'université de Cap Town ; - Actualisation et transmission du plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants - Impression et diffusion du plan actualisé -150 techniciens de froid et climatisation formés dans quatre établissements d'enseignement technique sur les équipements contenant les SAO ; - Elaboration des procédures administratives et du model de Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause (CPCC) ; - Edition et production de 1000 copie du Plan d'Action APA Cameroun - Transmission de 24 réponses à l'importation pour les matières actives des produits Chimiques interdits au Cameroun ; - Collecte des données (58 500 tonnes) sur la gestion des déchets dangereux par les entreprises agréées à travers les manifestes de traçabilités de déchets.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retard accusé par les consultants dans la soumission de leurs rapports - les données qui renseignent l'indicateur proviennent de l'exploitation des informations contenues dans les manifestes de traçabilité de déchets produits et traités par les entreprises détentrices de permis environnementaux en matière de gestion de déchets - Formation de 150 techniciens de froid et climatisation formés dans quatre établissements d'enseignement technique sur les équipements contenant les SAO ;

Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none">- Validation du rapport de l'étude de faisabilité du Programme National de Gestion des Déchets ;- Mise en place d'une base de données de gestion des déchets et des produits chimiques ;- Actualisation de la stratégie nationale de gestion des déchets et produits chimiques ;- Elimination des stocks de 45 tonnes de pesticides POP et obsolète;- Elimination de 200 tonnes de PCB ;- Mise en place d'une base de données de traçabilité des PCB ;- Organisation des missions de suivi des plans de gestion des déchets des détenteurs de permis environnemental ;
-------------------	--

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 364

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable du programme

AKWA PATRICK KUM B

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le MINEPDED est confronté à trois difficultés majeures à savoir: (i) l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux et déconcentrés, (ii) le manque qualitatif et quantitatif de personnels et (iii) la mobilisation insuffisante et dans les délais des ressources financières pour assumer son mandat d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique du gouvernement en matière d'environnement. Ce programme support va contribuer à renforcer et à soutenir la mise en œuvre des actions et activités dévolues aux programmes opérationnels. Dans le même temps, il veillera à renforcer les aspects liés à la gouvernance, à la prise en compte de l'aspect genre, et à faciliter à asseoir les infrastructures pour un meilleur cadre de travail.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre des actions du MINEPDED
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	81.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED Action 02: GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED Action 03: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE Action 05: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 940 250 000	CP 1 940 250 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AKWA PATRICK KUM B,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le plan d'actions prioritaires du MINEPDED a retenu dans le programme support tel que recommandé par le CIEP, onze actions : Coordination et suivi des activités des services , Gestion financières et budgétaires , Etudes stratégiques et planification, Développement du système d'information statistique, Amélioration du cadre de travail, Développement des ressources humaines, Développement des TIC, Contrôle et audit interne, Conseil juridique, Communication et relation publique et Gestion des ressources documentaires.

La mise en œuvre de ces actions a permis respectivement d'organiser la cérémonie de présentation des Vœux au Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) et au Ministre délégué auprès du MINEPDED, cérémonie au cours de laquelle l'année 2016 a été placée sous le thème : « plus d'ardeur au travail pour un environnement sain et un développement durable ». Cette cérémonie de présentation des vœux a été suivie par la Conférence Annuelle des Services Centraux et Déconcentrés du MINEPDED. La mise en œuvre de ce programme a aussi permis de poursuivre l'amélioration du cadre de travail notamment avec la construction des délégations régionales du Nord et du littoral, des Délégations départementales du Haut Nyong et du Mayo Tsanaga, l'acquisition des équipements informatiques et mobiliers pour les services centraux et déconcentrés ; de produire les différents documents de planification issus de la Chaîne PPBS ; de préparer la Participation du Cameroun à la 22^{ème} Conférence des Parties à Marrakech (COP22) au Maroc.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme support du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable avait pour objectif d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPDED. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif majeur, il a été retenu comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPDED dont la cible en 2016 a été fixée à 80%.

Au terme de l'année 2016 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes opérationnels du département, il apparaît un taux de réalisation des activités annuelles du programme support se situant aux alentours de 77,84%.

Cette performance a été possible, en dépit des contraintes d'ordre matériel, logistique, financier, humain et institutionnel ou fonctionnel, non rédhibitoires, grâce au cadre de travail du personnel qui a été amélioré et a permis d'assurer le fonctionnement harmonieux des services, d'honorer la représentativité du Cameroun aux Conférences Régionales et Internationales, d'assurer la formation des cadres, de remplir bon nombre d'attributions classiques dévolues au dit programme.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	86,22%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	77,84%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 125 250 000	CP 2 125 250 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -185 000 000	Ecart CP -185 000 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 644 084 785	CP 1 644 084 785
TAUX DE CONSOMMATION	84 %	84 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	l'indicateur du programme est en dessous de la référence et de la cible, ceci s'explique par la prise en compte des FINEX (3.000.000.000) dans le résultat technique obtenu.	

PERSPECTIVES 2017	Nous envisageons optimiser la consommation des crédits qui seront alloués en 2017 si les engagements démarrent dans les délais prescrits.
----------------------	---

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au minepded						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	75.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	95.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	521 127 000	521 127 000	521 127 000	521 127 000	532 827 978	532 827 978	102 %	102 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite des activités liées à la Politique gouvernementale en matière de lutte contre les emballages plastiques non conformes								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la cérémonie de présentation des Vœux au MINEPDED et au Ministre délégué auprès du MINEPDED au cours de laquelle le Ministre a placé l'année 2016 sous le signe de « plus d'ardeur au travail pour un environnement sain et un développement durable » ; - Organisation de la Conférence Annuelle des Services Centraux et Déconcentrés du MINEPDED pour l'exercice 2016 ; - Tenue de 19 sessions du comité interministériel sur l'environnement (CIE) ; - Tenue des réunions de coordination des Services ; - Représentation du Cameroun aux rencontres Internationales. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure coordination des services - Désignation des responsables des différentes actions. 								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des activités des services centraux et déconcentrés, régulièrement suivies et évaluées au MINEPDED ; - Mise en place d'un dispositif de pilotage plus performant ; - Responsabilisation individuelle accrue de chaque commis de l'Etat au ministère. 								

Action 02 GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		12.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	62 000 000	62 000 000	62 000 000	62 000 000	76 656 250	76 656 250	124 %	124 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en place des acteurs du Budget Programme ; - Suivi de l'exécution du budget programme 2016 ; - Retard dans la consolidation des informations de consommation des crédits alloués aux services déconcentrés. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'exécution du Plan de Travail Annuel 2016 ; - Production du rapport d'exécution physico-financier de l'exercice 2016 ; - Préparation du budget 2017 ; - Poursuite de l'appropriation du logiciel PROBMIS dans le cadre de l'exécution du budget 2016. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat satisfaisant obtenu se justifie par l'utilisation efficiente des ressources mobilisées pour la réalisation des activités retenus au cours de l'exercice 2016 ;							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des gestionnaires sur la gestion respectueuse de l'orthodoxie financière - Suivi de l'exécution du Plan de Travail 2017 ; - Production des rapports de l'exécution physico – financière du budget de l'exercice 2017 ; 							

Action 03 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement les délais au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		9.0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 425 000	65 425 000	65 425 000	65 425 000	59 849 401	59 849 401	91 %	91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement de la chaîne PPBS prescrite par une circulaire du MINEPAT - Elaboration du Troisième Rapport Annuel de Performance. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production de la Revue d'actualisation des Programmes ; - Evaluation de la chaîne des résultats ; - Production du cadre de dépenses à moyen terme 2017 – 2019 ; - Production du Projet de Performance des Administrations du MINEPDED pour 2017 ; - Production du Rapport Annuel de Performance 2015 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en compte de l'accompagnement des sectoriels en charge de l'économie et des finances. - Activités exécutées et ordonnancées 							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre une maîtrise plus accrue de la compréhension de l'élaboration des outils de planification par tous les acteurs de la chaîne PPBS du MINEPDED - Accentuer le volet coopération. 							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:	Annuaire statistique produit annuellement au ministère						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	3.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	10 995 000	10 995 000	52 %	52 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du Système National d'Informations Statistiques (SNIS) de l'Etat ; - Pallier aux insuffisances en matière de disponibilité des données statistiques ; 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production des rapports annuels d'activités ; - Poursuite de la mise en place d'un système de remontée de l'information statistique au MINEPDED ; - Conception des outils de collecte des données pour la production de l'annuaire statistique ; - Traitement des données collectées en cours en vue de la production de l'annuaire ; 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des missions de collectes des données pour la production de l'annuaire statistique ; - Traitement des données collectées en cours ; - Production des masques de saisie 								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de la formation des membres impliqués dans le système statistique du MINEPDED ; - rendre fluide la circulation de l'information statistique au MINEPDED ; - production de l'annuaire statistique ; - diffusion de l'annuaire statistique. 								

Action 05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		75.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 087 298 000	1 087 298 000	1 272 298 000	1 272 298 000	802 970 771	802 970 771	74 %	74 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de renouvellement du parc mobilier du MINEPDED ; Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des équipements informatiques des services (17 ordinateurs complets, 01 station de traitement DELL, 04 Ordinateurs Portables, 12 imprimantes 03 copieurs A4 Canon et 01 Copieur A3, 18 onduleurs, 18 para - surtenseurs, 07 Switchs, 01 routeur Wifi, 04 disques durs externes, 17 clés USB, 02 Scanners, 02 vidéo Projecteurs, 21 logiciels fournis sur support CD : Window 10 professionnel (64bits) français, 01 logiciel fourni sur CD, 22 logiciels fournis sur support CD : Microsoft Office 2013 professionnel Français, 21 logiciels fournis sur support CD : Norton internet security Licence d'une année, 01 abonnement de 36 mois à McAfee Security Center, digital delivery - Acquisition de 05 véhicules pick up aux Services Centraux et Déconcentrés à travers le marché N°00015/M/MINEPDED/CMPM-2016 DU 30 AOUT 2016 (DD Abong MBang, DR NORD, DR NORD OUEST, DD Mayo – Kani, DR LITTORAL) ; - Poursuite des constructions de les Délégations Régionales du Nord, des Délégations Départementales, du Mayo –Tsanaga phase 2 et du Haut Nyong (clôture). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure appropriation des procédures de passation des marchés qui a permis l'effectivité de certaines activités objets des marchés et lettres commandes ; - Renforcement en matériel informatique de certaines délégations départementales qui n'en disposaient pas. 							
Perspectives 2017	Poursuite du processus de construction des services déconcentrés et d'acquisition des durables							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		95.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	39 800 000	39 800 000	39 800 000	39 800 000	35 037 423	35 037 423	88 %	88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la poursuite de l'assainissement du fichier solde de l'Etat, le MINEPDED a tenu les différentes sessions du comité d'assainissement du fichier solde créée en son sein ; - Prise en charge du personnel mis à la disposition du MINEPDED par le MINFOPRA au cours de l'exercice 2016. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des capacités du personnel du MINEPDED dans les domaines suivants : Gestions des Bases de données, Gestion des carrières, déontologie et éthique dans l'action administrative, Manipulation du GPS,... - Renforcement des capacités des Chefs de Services des Affaires Générales et de certains responsables des services centraux du MINEPDED en techniques et méthodes de la Chaîne PPBS (Planification – Programmation – Budgétisation – Suivi évaluation) - Préparation des actes liés à la gestion des personnels (300 dossiers pris en charge sur le plan de la solde) ; - Implémentation des dispositions relatives à l'arrêté mettant en place le comité sectoriel d'assainissement du fichier solde et personnel 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Efficience dans l'absorption des ressources financières mise à la disposition par le budget de l'Etat pour supporter les charges salariales du personnel du MINEPDED							
Perspectives 2017	Efficience dans l'absorption des ressources financières mise à la disposition par le budget de l'Etat pour supporter les charges salariales du personnel du MINEPDED							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur (informatique) au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		75.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	10 845 000	10 845 000	99 %	99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fourniture internet au MINEPDED - Amélioration de l'efficacité du personnel dans l'exécution des tâches grâce aux outils informatiques; - Mise en place du SIE; - Mise en application de certaines dispositions de la réorganisation du Gouvernement de 2011 ; Orientations et directives de l'ANTIC.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration du schéma directeur informatique du MINEPDED ; - Maintenance des 10 sites régionaux interconnectés ; - Acquisition des "<i>Transiver MIKROTIK</i>" pour assurer le relai de la fibre optique au niveau des différents étages; - Interventions préventives sur l'outil informatique au ministère (installation des antivirus et logiciels sur les ordinateurs et entretien des appareils informatiques) - Assistance du personnel dans la manipulation des outils et la résolution des problèmes informatiques Définition et application d'une nouvelle politique de mise à jour du site Web du MINEPDED							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des équipements informatiques - Missions de maintenance dans toutes les dix délégations régionales ; Maintenance du site web.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser Elaborer du SDI ; - Poursuivre la mise en œuvre du SDI. - Améliorer la qualité et le débit de la connexion internet dans toutes les 10 régions - Maintenir les équipements d'interconnexion pour un meilleur rendement Acquérir les équipements pour la consolidation du processus de mise en place du SIE							

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission au minepded				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	61 600 000	61 600 000	61 600 000	61 600 000	57 319 681	57 319 681	93 %	93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du contrôle des Services, l'Inspection générale a eu à effectuer les descentes sur le terrain dans les 10 régions ; - Dans la même lancée, d'autres descentes ont été effectuées sur le terrain en vue de vérifier l'effectivité de la réalisation des activités menées dans le cadre de certains projets (Projet sahel vert, Clubs des amis de la nature,...). 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production de 04 rapports trimestriels de missions d'inspections ; - - issions de vérification de la réalisation de certaines activités menées dans le cadre de certains projets (Projet sahel vert, Clubs des amis de la nature,...). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité et la présence du personnel dans les différents postes d'affectation ; - Respect de la déontologie administrative ; - Effectivité de la réalisation de certaines tâches retenues pour cet exercice dans le cadre des projets. 							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du contrôle interne et évaluation des services centraux et déconcentrés, des programmes, projets et structure sous tutelle, - Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption dans le sous-secteur Environnement. 							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		75.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	19 674 881	19 674 881	109 %	109 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de l'ensemble des Programmes du budget-programme du MINEPDED ; - Intensification des inspections, des contrôles et des répressions. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> ü <i>04 projets de texte</i> <ul style="list-style-type: none"> - Avant-projet de décret portant dépollution, remise en état des sols et sites pollués ; - Avant-projet de décret d'application de la loi portant valorisation des gaz associés ; - Avant-projet d'arrêté relatif à la création des postes de contrôle environnemental ; - Relecture du décret n°2014/2379/PM du 20 août 2014 fixant les modalités de coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes et conception d'une application web dédiée aux inspections des établissements classés. ü <i>Répression des atteintes à l'environnement</i> <ul style="list-style-type: none"> - 165 notifications d'amende - 46 confirmations d'amende - 04 annulations d'amende - 02 réductions d'amendes - 01 dossier relatif au suivi du contentieux environnemental ayant donné lieu au rejet du sursis à exécution introduit par la société PARTHENON Sarl de Douala. ü <i>Recours administratifs et contentieux</i> <ul style="list-style-type: none"> - délibéré dans l'affaire OLOA Florent contre le projet PRECESSE - Etat du Cameroun C/ M.DYEM JAM LAWRENS - Etat du Cameroun C/ TAZIFOR ATEMKENG - Etat du Cameroun C/ DOUNTSOP NGUEGUANG William Franklin - Etat du Cameroun C/ ATLANTIS PLASTICS et OK PLAST - Etat du Cameroun C/ AMBARA - Etat du Cameroun C/ Hôtel IBIS - Etat du Cameroun C/ Hôtel N'TOUNGOU - Etat du Cameroun C/MOUMBA Guy - Etat du Cameroun C/ YOUNBI - Etat du Cameroun C/ Famille MVOG KOUNOU - Etat du Cameroun C/Pharmacie DEGAULLE 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Dans le cadre de mise en œuvre de cette action, la majeure partie des dossiers de notification, de réduction, d'annulation, de moratoire de paiement d'amendes, ont porté sur les infractions relatives à la violation de la réglementation relative l'interdiction de la fabrication, l'importation, la commercialisation et la détention des emballages plastiques d'épaisseur inférieure à 61 microns.							

Perspectives 2017	<p>La défense des intérêts de l'Etat en justice se fera à travers :</p> <ul style="list-style-type: none">- La rédaction des mémoires en défense ;- L'organisation des missions de suivi des procès dans les tribunaux ;- Le recrutement des avocats et des huissiers ;- Le paiement des frais de justice ;- La participation aux audiences.
-------------------	--

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		75.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	31 000 000	31 000 000	31 000 000	31 000 000	26 325 162	26 325 162	84,91 %	84,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est réalisée dans un contexte où les activités phares du ministère dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat doivent être plus visibles.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Couverture médiatique des événements ci – après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 cérémonie de présentation des Vœux ; - Les assises nationales sur les déchets (AND) - Participation du Cameroun à la COP 22 de Marrakech - Participation du Cameroun à la COP 13 de Cancun sur la Biodiversité - 05 journées mondiales (Biodiversité, Environnement, Désertification, Zones humides, couche d'ozone) ; - 02 Ateliers : création d'une bourse de déchets / préparation du CDN Cameroun. <p>Production et diffusion de 12 microprogrammes radio et 06 microprogrammes télé</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'exploitation des articles relatifs aux questions environnementales de la protection de la nature et du développement durable publiés dans les médias nationaux et internationaux ; - La conception et la mise en forme des messages spécifiques du Ministre ; - L'acquisition des équipements pour la réalisation des émissions et les reportages ; - La production de l'Agenda Vert du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ; <p>La rédaction et la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le Ministère.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - L'exploitation des articles relatifs aux questions environnementales de la protection de la nature et du développement durable publiés dans les médias nationaux et internationaux ; - La conception et la mise en forme des messages spécifiques du Ministre ; - L'acquisition des équipements pour la réalisation des émissions et les reportages ; - La production de l'Agenda Vert du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ; <p>La rédaction et la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le Ministère.</p>							

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		25.0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	20 368 622	20 368 622	93 %	93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>- Cette action concoure à la mise en place de la mémoire institutionnelle du MINEPDED sur la période 2004 à 2009 ; Dans la même dynamique elle permet de poursuivre la numérisation des archives disponibles au MINEPDED avec comme objectif à terme l'alimentation des Archives Nationales.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>- Collecte des archives produites par le MINEPDED sur la période 2004 à 2009 ; Numérisation des archives du MINEPDED.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>- Aménagement du local des archives; Traduction des documents prioritaires dans les deux langues.</p>							
Perspectives 2017	la poursuite de la mise en place du système de classement de la documentation, la collecte, la centralisation et la conservation de la mémoire institutionnelle du MINEPDED, la consolidation et le renforcement de la gestion de la documentation sur l'environnement, la protection de la nature et le développement durable.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

La mise en œuvre du projet de performance de l'administration de 2016 du MINEPDED permet non seulement de rapprocher les résultats obtenus avec l'objectif stratégique du sous-secteur mais aussi d'envisager les perspectives à court et à moyen terme eu égard aux leçons apprises. De façon générale, la mise en œuvre du budget programme durant la première année de ce second triennat aura permis au sous-secteur Environnement Protection de la Nature et Développement Durable de prendre une meilleure mesure des efforts à entreprendre pour parvenir à une gestion efficace et efficiente des ressources en vue d'assurer le développement durable.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans le but de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Environnement Protection de la Nature et Développement Durable » en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINEPDED a retenu comme objectif stratégique la prévention et la protection de l'environnement contre toutes formes de dégradation.

Pour atteindre cet objectif, le MINEPDED a retenu quatre programmes dont trois opérationnels et un support : lutte contre la désertification et les changements climatiques, gestion durable de la biodiversité, lutte contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses, Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur environnement protection de la nature et développement durable.

Lutte contre la désertification et les changements climatiques :

Le taux de réalisation de ce programme s'élève à 67% de manière globale.

Gestion durable de la biodiversité

10 ha de mangroves sont restaurés et 100 ha de plans d'eau sont débarrassés de plantes envahissantes (Wouri, Retenue de Lagdo et Nyong).

Lutte contre les pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses,

3708 installations inspectées sur plus de 12 000 qui existent sur l'ensemble du territoire national

Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur environnement protection de la nature et développement durable

La consommation au titre de l'exercice 2016 s'élève à **4 181 673 970 FCFA** sur un montant de **7 512 500 000 FCFA** soit un pourcentage de consommation de **55,67%**.

Au regard des résultats obtenus il ressort clairement que le MINEPDED continue de faire des progrès remarquables dans la poursuite de ses objectifs stratégiques.

3.2. LEÇONS APPRISSES

L'année 2016 étant la première année de la mise en œuvre du Budget Programme dans son deuxième triennat en conformité au nouveau dispositif de gestion des ressources de l'Etat, un certain nombre de leçons peuvent être retenues au nombre desquelles :

- Les départements ministériel restent confrontés aux difficultés d'appropriation des inputs et des outputs du budget programme ;
- Les retards observés dans la passation de certains marchés publics constituent une pesanteur dans l'efficacité dans la gestion de la commande publique ;
- La problématique de la maturité des projets qui plombe et ralentit le processus de passation des marchés ;
- La nécessité d'assurer la cohérence entre les objectifs et les indicateurs des programmes;
- L'inadéquation entre les besoins exprimés et l'enveloppe budgétaire allouée au département ministériel.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Pour la triennale 2017 -2019, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable entend mener, les actions ci-après:

En ce qui concerne la **Lutte Contre la Désertification et Les Changements Climatiques**, il sera question d'ici 2018, d'augmenter la superficie des terres restaurées de 26 000 ha à 31 000 ha et le nombre de foyers améliorés par localité; de renforcer l'appui aux CTD pour les activités de gardiennage, de surveillance, d'entretien des anciens sites et d'arrosage de nouveaux sites; de poursuivre l'aménagement du bassin versant de la Bénoué; d'élaborer la Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques; de finaliser l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et démarrer sa mise en œuvre; de mettre en place un système de monitoring écologique afin de produire tous les deux ans un rapport sur l'état de l'environnement tel que prévu par la loi cadre de 1996 et; de poursuivre le programme de Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique (REPECC). En outre, il est envisagé de poursuivre la mise en œuvre des missions de l'ONACC.

En ce qui concerne la **Gestion durable de la Biodiversité**, les actions porteront sur :

- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie APA (accès et partage équitables des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques), à travers la poursuite de la sensibilisation sur APA dans les régions du pays ;
- la poursuite de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes de mangroves ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de lutte contre la Jacinthe d'eau et les autres espèces aquatiques envahissantes ;
- le développement et l'institution d'un système de monitoring et de contrôle des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes ;
- l'appropriation et la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable ;
- la poursuite du développement de bases de données thématiques dans le SIE ;

- l'alimentation en cartes thématiques du module cartographique du Système d'Information sur la Biodiversité (SIB) du Cameroun ;
- la caractérisation des espèces dans la base de données du SIB afin de mettre en exergue leur valeur socio-économique indispensable dans la valorisation des ressources naturelles ;
- la création et déploiement du portail des centres d'échanges d'information ;
- la sensibilisation de différents dans 5 zones agro écologiques sur l'existence du portail des centres d'échanges d'informations ;
- la poursuite du processus d'opérationnalisation des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES ;
- le renforcement du cadre juridique encadrant les évaluations environnementales au Cameroun ;
- la poursuite de l'approbation des rapports des évaluations environnementale et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent;
- la poursuite l'accompagnement des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels ;
- la poursuite à la contribution de la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT ;
- la poursuite de la diffusion de la brochure d'information sur la Notice d'Impact Environnemental ;
- le renforcement du cadre juridique encadrant les évaluations environnementales au Cameroun ;
- la poursuite de l'approbation des rapports des évaluations environnementale et le suivi de la mise en œuvre des Plan de Gestion Environnemental et Social qui en découlent;
- la poursuite l'accompagnement des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels ;
- l'affinage des outils de collecte des données en vue de l'élaboration de l'annuaire sur les statistiques environnementales, de la conception d'autres bases de données thématiques pour le SIE et de l'élaboration du rapport biennal sur l'état de l'environnement ;
- la poursuite de la mise en œuvre du SPANB II ;
- Mise en place d'un groupe de travail technique sur le renseignement des indicateurs environnementaux ;
- Le développement d'un module de l'alerte précoce à intégrer dans la base de données thématique du REPECC à développer ;
- la Coordination du Programme d'investissement prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ;
- la tenue des réunions du Comité National de coordination du Programme d'investissement prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur la SNDD ainsi que le cadre légal et institutionnel relatif au Développement Durable ;
- la mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités des exécutifs et du

personnel des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sur les lois, le cadre institutionnel, les politiques et les instruments de promotion du Développement Durable ;

- la réalisation d'un état des lieux des besoins en renforcement des capacités des CTD sur les lois, le cadre institutionnel, les politiques et les instruments de promotion du Développement Durable ;
- le renforcement des capacités de la main d'œuvre locale qualifiée dans la construction des infrastructures durables ;
- l'Etude pour le développement et promotion des modes de vie alternatifs et des activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles ;
- le Projet de développement et promotion des modes de vie alternatifs et des activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles ;
- la sensibilisation des populations rurales et entrepreneurs sur l'usage durable des ressources naturelles ;
- l'organisation d'un forum national sur les énergies renouvelables et poursuite de la promotion des initiatives en cours dans le cadre de l'économie verte ;
- conception et validation des outils de collecte des données ;
- formation des superviseurs d'enquête et des différents enquêteurs retenus pour la collecte de données ;
- collecte et traitement des données en vue de l'élaboration du rapport biennal sur l'état de l'environnement ;
- la révision de l'intitulé du programme et la reformulation des indicateurs des actions pour d'une part permettre une cohérence entre les actions et l'intitulé du programme et d'autre part de mieux appréhender la dynamique de la mise en œuvre des activités de chaque action du programme.

En ce qui concerne la promotion du développement durable il s'agira de s'approprier et de mettre en œuvre le Plan d'Intervention Prioritaire de la stratégie nationale sur le développement durable de promouvoir l'économie verte en mettant l'accent sur les énergies propres et renouvelables pour consolider les acquis de Rio+20. De mettre un accent sur la prise en compte des principes du développement durable dans les documents de stratégies sectorielles.

S'agissant de la **Lutte contre les Pollutions, Nuisances et les Substances Chimiques nocives et/ou dangereuses**, dans le cadre du **renforcement du cadre juridique et normatif du sous-secteur environnement**, il s'agira de poursuivre l'élaboration des textes d'application de la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, l'élaboration et de l'homologation des normes environnementales enfin l'élaboration et la validation des directives environnementales. Pour ce qui est du **renforcement de la police environnementale**, il s'agira d'intensifier la répression contre les emballages plastiques non conformes, de contribuer aux activités du Comité National des Inspections et de renforcer le recouvrement des amendes sur tout le territoire national et enfin, de faire un plaidoyer au niveau des Services du Premier Ministre pour la création des postes de contrôle environnemental. En ce qui concerne **l'appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets**, poursuivre l'appui des CTD dans le cadre de la lutte contre les matières plastiques, poursuivre l'appui technique et financier des

comités régionaux, départementaux et des unités opérationnels de lutte contre les déchets plastiques, organiser les deuxièmes Assises Nationales des Déchets et mettre en place la Bourse Nationale des Déchets. Concernant la **gestion rationnelle des déchets et produits chimiques, toxiques et ou dangereux, les activités à mener vont consister à** mettre en place d'une base de données pour la gestion des déchets et des produits chimiques, actualiser la stratégie nationale de gestion des déchets et produits chimiques, éliminer les stocks de pesticides et autres produits chimiques et organiser les missions de suivi des plans de gestion des déchets des détenteurs de permis environnemental.

Enfin d'améliorer la Gouvernance et l'Appui institutionnel du Sous- secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable, le MINEPDED envisage de mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la corruption sur le territoire national, de poursuivre (i) le processus d'équipement des services centraux et déconcentrés, (ii) la réhabilitation et la construction de certaines Délégations régionales et départementales, (iii) le renforcement des capacités des inspecteurs et contrôleurs de l'environnement, non seulement sur l'utilisation du guide pratique d'inspection et des kits de contrôle, mais aussi sur la maîtrise des procédures civil et pénal de défense des intérêts de l'Etat en justice. Le sous – secteur entend renforcer le Contrôle de gestion au travers de la poursuite de l'implémentation du dialogue de gestion ceci afin de rendre le Budget Programme définitivement opérationnel.